



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD-ESTUAIRE DECISIONS VICE PRESIDENTS NOVEMBRE 2019



COMPTE RENDU

DECVP 2019-336 (S GAUTREAU) : Programme d'Intérêt Général (PIG) « habiter mieux en Pays de Retz » - attribution d'une subvention. Il est attribué une subvention d'un montant de 500 € à Madame BERTRAND de Saint-Brevin-les-Pins.

DECVP 2019-337 (S GAUTREAU) : Programme d'Intérêt Général (PIG) « habiter mieux en Pays de Retz » - attribution d'une subvention. Il est attribué une subvention d'un montant de 500 € à Monsieur LE NOUAIL de Saint-Brevin-les-Pins.

DECVP 2019-338 (S GAUTREAU) : Programme d'Intérêt Général (PIG) « habiter mieux en Pays de Retz » - attribution d'une subvention. Il est attribué une subvention d'un montant de 500 € à Madame LOUE de Corsept.

DECVP 2019-339 (S GAUTREAU) : Programme d'Intérêt Général (PIG) « habiter mieux en Pays de Retz » - attribution d'une subvention. Il est attribué une subvention d'un montant de 500 € à Madame MOUILLARD de Saint-Brevin-les-Pins.

DECVP 2019-340 (S GAUTREAU) : Convention de mutualisation des équipements nécessaires à l'exercice de la compétence enlèvement des ordures ménagères entre Pornic Agglo Pays de Retz et la Communauté de Communes du Sud Estuaire – Avenant 3. Cet avenant permet d'actualiser les prix de réception, stockage et rechargement des flux liés au marché passé entre Véolia et la Communauté de Communes Sud Estuaire ainsi que la redevance demandée à Pornic Agglo Pays de Retz.

DECVP 2019-341 (R CHARBONNIER) : Construction d'une nouvelle station d'épuration pour les communes de Corsept, Paimboeuf et Saint Viaud – Convention de mise à disposition de terrain avec le SYDELA. Cette mise à disposition concerne une parcelle de 13,4 m² issue de la division de la parcelle ZC 133 sur la commune de Saint-Père-en-Retz. L'occupation est consentie à titre gratuit. Elle est conclue pour la durée des ouvrages implantés.

DECVP 2019-342 (R CHARBONNIER) : Aménagement de la Rue Frucheaux sur le Parc d'Activités de la Guerche à Saint-Brevin-les-Pins – Accord de participation financière avec le SYDELA pour l'éclairage public. Le SYDELA est sollicité pour réaliser les travaux pour une estimation s'élevant à 18 064.63 HT €.

DECVP 2019-343 (R.CHARBONNIER) : Contrat de maintenance de la médiathèque de Saint-Brevin-les-Pins avec la société DECALOG. Ce nouveau contrat est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2020 soit jusqu'au 31 décembre 2022. Le montant annuel est de 1 183.99 € HT.

DECVP 2019-344 (R.CHARBONNIER) : Contrat d'hébergement et de maintenance avec la société AFI pour la bibliothèque de Saint Viaud. Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2020. Il pourra être reconduit tacitement pour une durée globale ne pouvant excéder 3 ans. Le montant annuel est de 225.62 € HT pour l'hébergement et 338.44 € HT pour la maintenance.

DECVP 2019-345 (R.CHARBONNIER) : Réalisation d'essais et de contrôle sur les réseaux d'assainissement avec la société HYDROSERVICES DE L'OUEST. Suite à une erreur matérielle sur la dénomination de l'entreprise titulaire du marché, la décision n°2019-334 est abrogée. Le marché a été attribué à la société HYDROSERVICES DE L'OUEST et non HYDROCARBURES DE L'OUEST.

DECVP 2019-346 (R.CHARBONNIER) : Dépistage et contrôle du Radon des bâtiments Intercommunaux - Attribution du marché. Le marché a été attribué à la société BUREAU VERITAS EXPLOITATION pour un montant de 3 800,00 € HT, soit 4 560,00 € TTC.

DECVP 2019-347 (P BENBELKACEM): **Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle.** Ce spectacle aura lieu le 17 décembre 2019 pour un coût total de 450 €.

DECVP 2019-348 (Y MOREZ): **Avenant n°2 avec la SAS LES PORTES DE L'ATLANTIQUE.** Cet avenant permet de prolonger l'occupation du domaine public du 1 janvier 2037 au 31 décembre 2043, au tarif qui sera en vigueur majoré de 5% pour les frais de gestion de la CCSE.

DECVP 2019-349 (R.CHARBONNIER): **Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'avenue Saulzaie à Saint Brevin les Pins, nouvel accès à la laiterie et création d'une nouvelle voie sur la ZA du pont Neuf à St Père - Attribution du marché.** Le marché a été attribué à CDC CONSEILS pour un montant de 20 442,50 € HT, soit 24 531,00 € TTC.

DECVP 2019-350 (R.CHARBONNIER): **Etudes géotechniques pour la réalisation de l'opération de construction d'une Gendarmerie sur la Commune de Saint-Brevin-les-Pins - Attribution du marché.** Le marché a été attribué à l'entreprise HYDROGEOTECHNIQUE, pour un montant de 3 995,00 € HT, soit 4 794,00 € TTC.

DECVP 2019-351 (S SCHERER): **Convention d'occupation d'une dépendance du domaine public avec la SARL LA ROULOTTE.** Cette convention est consentie pour l'occupation de 3 places de stationnement pour une activité de vente de burger le mercredi de 11h30 à 14h00.

DECVP 2019-352 (S SCHERER): **Avenant N°2 à la convention d'occupation d'une dépendance du domaine public avec la SARL AG CREPERIE.** La SARL AG CREPERIE souhaite mettre fin à la convention au 31 décembre 2019.